



Vallet, le 11 juillet 2018

Madame, Monsieur

De GRANDS MERCI réels et sincères auprès des :

- **Enseignants** qui ont déployé leurs talents auprès des élèves pour mettre en place des projets tout au long de l'année pour donner du sens aux apprentissages et du plaisir de venir à l'école.
- **Elèves** qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour progresser, s'impliquer dans leurs apprentissages et vivre des relations harmonieuses.
- **Le personnel** qui a eu le souci d'accomplir au mieux ses missions pour accueillir les familles, leurs enfants et contribuer à l'épanouissement de ces derniers.
- **L'association de l'OGEC** qui a assuré une bonne gestion de l'école tant financière que matériel en s'investissant dans de nombreux dossiers pour la sécurisation/ la rénovation et l'entretien de l'école, la poursuite du développement numérique, l'organisation du périscolaire et l'application du cadre règlementaire....,
- **L'association des parents de l'A.P.E.L** qui a mené de nombreuses manifestations. Celles-ci ont permis de répondre aux besoins des projets et des demandes de l'équipe des enseignants au niveau pédagogique tout en instaurant un climat de convivialité et de confiance Elle a eu le souci de participer à tous les projets au niveau financier, ce qui a permis de réduire les coûts des sorties, des outils de la catéchèse, du voyage de la classe transplantée... Un grand MERCI à la **commission « costumes »** qui a permis de réaliser de beaux spectacles en cette fin d'année.
- **L'équipe des catéchistes au cycle 3** qui a permis de poursuivre notre proposition faite auprès des familles culture chrétienne ou catéchèse en ½ groupe. Merci à : Séverine MAUDET, Alain AUBRON, Mme Colette DURET, Mylène BOUCHAUD, Michel PARISOT et Martine ZAROTIADES qui ont témoigné leur foi au cours de ces temps.
- **Père Stéphane et Pierre-Yves (diacre)** qui ont accompagné nos projets.. Nous aurons le plaisir d'accueillir Pierre-Yves dans notre équipe de catéchistes.
- **Tous les parents d'élèves** qui nous ont accompagnés dans les nombreux projets en répondant à nos appels

Toutes ces « pépites » sont bien le fruit d'un projet éducatif où chacun œuvre afin que l'élève en soit au centre.

Notre marche « SOLIDAMITIE » a permis de récolter 2976€ qui seront intégralement reversés à l'association pour scolariser 90 élèves orphelins et agrandir leurs classes. Un très GRAND MERCI à tous.

Si vous souhaitez rejoindre l'une de nos associations de l'OGEC ou l'A.P.EL et vous investir davantage dans la vie ou la gestion/ le fonctionnement de l'école (budget, personnel, travaux, numérique...), n'hésitez pas à m'en faire part.

---

Vous nous avez remis le dossier d'inscription définitif de votre enfant, nous vous confirmons son enregistrement.

Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons à votre enfant une scolarité 2018/2019 remplie d'espérance et de réussites au sein de notre établissement.

**La rentrée officielle est le Lundi 3 septembre 2018.** Les cars circuleront et le restaurant scolaire fonctionnera.

L'affichage des listes et le temps d'accueil des élèves accompagnés de leur famille dans leur classe se déroulera le  
**Vendredi 31 août de 17h à 18h.**

**La nouvelle adresse de l'APS (périscolaire) est : [aps.ste.marie.vallet@gmail.com](mailto:aps.ste.marie.vallet@gmail.com)**

Si vous avez égaré les listes de fournitures remises dans le cartable de votre enfant, vous les retrouverez sur le site de l'école.

En attendant la rentrée, je tiens à remercier chaleureusement toutes les familles qui se sont investies auprès de l'équipe de l'A.P.E.L Kermesse afin que la fête de l'école soit une Grande réussite.

# BONNES VACANCES A TOUS

**L'école sera fermée du 18 juillet au 22 août inclus**

## « Organisation de la Rentrée 2018 »

### 1) **L'assurance scolaire**

L'assurance scolaire est obligatoire. Vous avez le choix de prendre celle auprès de votre prestataire usuel ou celle de l'école qui vous est proposée auprès de **GROUPAMA**.

### 2) **Proposition de la paroisse**

La paroisse invite les familles qui le souhaitent à une Bénédiction des cartables lors de la messe de rentrée à l'église de Vallet dimanche 2 septembre à 11h.

### 3) **Scolarisation des élèves en 1ère année de PPS ou PS**

**Seuls les enfants propres** pourront être scolarisés dès la rentrée de septembre.

Les enfants accueillis en PPS seront accueillis seulement les matinées. Afin de respecter le rythme de votre enfant et lui permettre une rentrée en douceur, les enfants de PPS seront accueillis deux demies-journées le premier mois.

Les enfants de PPS ne pourront pas participer aux sorties scolaires sauf celle de la fin de l'année.

Dans tous les cas, votre enfant est bienvenu la veille de la rentrée aux portes ouvertes même si sa rentrée sera retardée en raison de sa propreté. **La photo de classe est prévue le Vendredi 22 septembre. Tous les élèves de PPS et de PS sont invités à y être présents à 9h15 même s'ils ne sont pas encore scolarisés en raison de leur propreté.**

### 4) **Différents temps d'accueil**

Afin de permettre à votre enfant de mieux connaître sa future école, nous vous invitons à diverses manifestations :

- Un temps d'accueil dans la classe sera proposé à tous les élèves et à leurs familles **Vendredi 31 août de 17h à 18h**. **Vous pourrez à l'occasion rencontrer le référent du périscolaire qui répondra à vos questions.**
- Une réunion d'informations vous sera proposée au mois de septembre ou octobre

#### **BIENVENUE aux nouvelles familles de la PS au CM2.**

L'OGEC et l'A.P.E.L seront heureux de vous rencontrer autour d'un verre de **l'amitié le vendredi 7 septembre de 16h45 à 17h45** sur la cour de PS pour vous accueillir, partager un temps de convivialité et répondre à vos questions.

### 5) **Organisation du temps scolaire**

	<b>Horaires matin</b>	<b>Horaires après-midi</b>
Maternelles : PPS-PS-MS	8h45-11h45	13h15-16h30
Maternelles : GS	8h45-11h50	13h20-16h30
Primaires	8h45-12h	13h30-16h30

*L'ouverture des portes de l'école pour les élèves ne se rendant pas au périscolaire a lieu 15 minutes avant soit : 8h30 et **8h35 pour les maternelles en classe***

**Les familles et les tuteurs des élèves des classes maternelles doivent attendre sous le préau des MS/GS la sonnerie avant d'accompagner les élèves en classe**. L'objectif étant de garantir la sécurité des élèves et de maintenir la qualité d'accueil de chaque enfant par les enseignants dès 8h35 en classe.

Il n'y a plus de classe le mercredi. **Vous devez inscrire votre enfant directement auprès du centre de loisirs.**

### 6) **Inscriptions à la catéchèse du CE2 au CM2**

Les élèves à partir du CE2 ont le choix de s'inscrire en culture chrétienne ou en catéchèse.

En catéchèse, les enfants sont accompagnés sur le chemin de la foi, ils peuvent demander en deuxième année à se préparer à leur 1<sup>ère</sup> communion ou au baptême s'ils le souhaitent. Le temps de la catéchèse est animé par des bénévoles de la paroisse et de l'équipe pédagogique.

### 7) Préparation à la première communion

Les enfants en 2<sup>ème</sup> année de catéchèse (CM1 ou CM2) recevront une invitation à se préparer à la première des communions au mois d'octobre. Si vous n'avez pas reçu d'invitation avant les congés de la Toussaint, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la paroisse. **Une réunion vous sera proposée au mois de novembre à la paroisse.**

Les élèves dès le CE1 peuvent commencer à s'y préparer. **Nous vous remettons une circulaire à la rentrée.**

### 8) Organisation du périscolaire

**Les horaires** sont : 7h-8h35 16h30-19h15- Les élèves du périscolaire du soir auront un goûter. Le matin, ce sera au choix des familles qui déposeront leur enfant **avant 7h30**

**Temps d'accompagnement aux devoirs** : il est proposé pour les élèves du primaire. Les places sont limitées notamment sur les mardis et jeudis (nombreuses demandes), **il est donc nécessaire d'inscrire votre enfant.**

17h : accompagnement aux devoirs des CP      17h20 : accompagnement aux devoirs des CE  
17h40: accompagnement aux devoirs des CM

**Seuls les élèves inscrits à l'étude pourront participer à l'accompagnement aux devoirs.**

Sur le temps du périscolaire, vous pouvez venir rechercher votre enfant à l'heure qui vous convient.

### 9) Le temps de l'APC (activités pédagogiques complémentaires)

*« Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.*

*Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants. »*

Il est assuré par les enseignants et n'est pas facturé. **Le choix des priorités appartient aux équipes pédagogiques.**

Elles seront mises en place une heure par semaine (une heure ou deux fois ½ heure) Les élèves concernés recevront un courrier et l'horaire.

### 10) Le temps d'aide par l'enseignant spécialisé.

Suite au conseil de cycle, il peut être mis en place des temps d'aide spécialisée auprès de votre enfant en groupe de 2 à 4 élèves sur une compétence précise avec l'enseignant spécialisé. Ce dernier mettra en place un projet d'aide pédagogique.

### 11) Le temps de restauration

Horaires :

**11h45 : PS/MS      11h50 : GS      12h15 à 12h35: CP et CE1**

**12h40 à 12h55 : Cycle 3**

Pour toutes questions concernant la restauration, il vous suffit d'appeler l'assiette scolaire.

**Le restaurant scolaire sera ouvert aux différents temps d'accueil. Vous pouvez vous rendre sur leur site pour connaître les menus (voir le lien sur le site de l'école)**

### 12) La facturation et la communication

**Dans un souci d'économie et de protection de l'environnement, toutes les factures et les courriers d'informations vous seront adressés par mail ainsi que les circulaires d'information**

**N'oubliez pas, vous pouvez retrouver les circulaires, le calendrier, les menus. sur le site de l'école :**

[www.ecole-sainte-marie-vallet.fr](http://www.ecole-sainte-marie-vallet.fr)

**Si un nouveau parent voisin arrive dans votre rue, n'hésitez pas à lui parler de l'école Sainte-Marie.**  
**Vous êtes ses meilleurs ambassadeurs.**